Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la poste. Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0,40
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 1,50
Départ'ens, non-limitrop. et Etrang., port en sus		Chronique locale	— 4,00

TEMPÉRATURE

LILLE, le 5 juin.

Minimum, nuit, abrité	14°6
Minimum, nuit, découvert	13°[illegible]
Surface du sol, 8 h. du matin	18°2
A 1 mètre de profondeur	13°2
De l'air à l'ombre	15°6
Maximum, jour, à l'ombre	17°5
Maximum, jour, au soleil	21°8
Etat hygrométrique (8 h. m.)	[illegible]
Etat du ciel : Très nuageux.	
Direction du vent : O.	

BAROMÈTRE. — Le 5 juin (2 h. du matin) la pression est de 767 m/m ; le 6 juin (3 heures du matin) la pression est de :

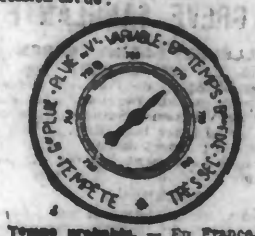

Temps probable. — En France, un temps doux chaud est probable avec des pluies orageuses principalement dans l'Est et le Sud.

SÉNAT

M. PREVET montre que la situation économique de l'Ouest est extrêmement défavorable : les départements qui traversé font entre eux peu d'échanges, de plus le service des voyageurs que doit assurer cette Compagnie est formidable.

Rien qu'à la gare Saint-Lazare, elle a transporté 50 millions de voyageurs, de plus l'Etat n'a pas fait pour l'Ouest au début de l'exploitation ce qu'il a fait pour les autres Compagnies, sinon la situation de ce réseau serait brillante. Inversement l'Etat a dépensé 92 millions pour améliorer la navigation de la Seine, c'est-à-dire pour améliorer une ligne de navigation fluviale qui concurrence la Compagnie.

M. PREVET montre ensuite, que malgré cet état d'infériorité le service est assuré sur l'Ouest tout aussi bien que sur les autres réseaux. Il serait meilleur si le gouvernement ne tenait la Compagnie en suspicion et ne l'empêchait de réaliser les améliorations qu'elle désire.

Le rapporteur est très applaudi par le centre et la droite, et son discours est très écouté.

A 6 heures 10, la séance est levée.

M. Prévet continuera son discours jeudi prochain.

L'« Entente cordiale »

Lorsqu'il y a cinq ans, en juillet 1903, M. Loubet se rendit en Angleterre, la démarche présidentielle laissa le peuple de France dans une complète indifférence. Chacun avait peine alors, à démêler ce que recélait au juste cette « entente » dont on commençait à parler.

De plus, ce voyage coïncidait avec la dernière maladie de Léon XIII et malgré le lyrisme des dépêches envoyées de Londres, ce qui se passait sur la Tamise était loin de parler au peuple, comme la poignante agonie du Chef vénéré de l'Eglise catholique.

Cette année, sans avoir eu le don de passionner l'opinion, la visite du président de la République à Edouard VII n'est point passée inaperçue.

On a généralement appris avec plaisir l'accueil enthousiaste que le roi et le peuple d'Angleterre ont réservé à M. Fallières, et on s'accorde à dire que le voyage de Londres qui sera suivi de l'entrevue du Roi avec le roi Edouard, prouve que non seulement l' « entente cordiale » est devenue une réalité ; mais qu'elle entraînera fatalement à sa suite l'accord anglo-franco-russe.

C'est là, certes, un événement d'un haut intérêt.

Deux piles, jusqu'en ces derniers temps, avaient attiré les grandes puissances de l'Europe : la France et la Russie sous le nom de Duplice ; l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie sous celui de Triplice, laissant en dehors l'Angleterre, dans son « splendide isolement ».

Mais de cet isolement hautain et égoïste l'Albion a cru bon de sortir récemment, non seulement en Asie par son alliance japonaise, mais en Europe même, par une entente avec l'Italie, l'Espagne et la France.

A cette entente avec la France surtout, le gouvernement britannique tenait extrêmement, et il faut rendre un hommage mérité à la ténacité avec laquelle le roi Edouard et ses ministres ont su en poursuivre jusqu'au bout, la réalisation.

Mesurez le chemin parcouru depuis Fachoda ! depuis la nuit historique où le maire de Calais recevait cette dépêche : « Attendez-vous au bombardement cette nuit. »

Quelle volonté, quelle habileté, quelle patience obstinée il a fallu déployer pour faire tendre la main aux Français si souvent froissés, depuis trente ans, dans leurs intérêts et leur amour-propre, par presque tous les actes de la politique anglaise !

C'est que le temps est venu où chacun, en Angleterre, a compris que le rival naturel et héréditaire sur le terrain politique et économique, n'était plus le Français, mais l'Allemand.

L'Angleterre et l'Allemagne sont devenues deux rivales sur le marché du monde. L'Allemagne qui n'était presque rien, il y a quarante ans, a donné à son industrie et à son commerce une extension vraiment extraordinaire.

On la trouve partout, sur le continent comme au-delà des mers et jusque dans les colonies anglaises, offrant ses marchandises dans des conditions de bon marché exceptionnel, défiant la concurrence et marquant son passage par des ventes considérables.

En sorte que l'Angleterre concurrencée, supplantée même souvent, battue par ses propres méthodes, voit avec terreur le jour où peut-être elle sera évincée de ce marché mondial jusqu'ici son domaine incontesté.

Ce n'est pas tout : l'Allemagne continue et étend ses armements maritimes. Hambourg est devenu le premier port du continent, et la marine militaire marche de front avec la marine marchande.

D'année en année, elle consacre des sommes énormes à la confection de nouvelles escadres, et elle applique dans la construction de ses navires, les meilleures méthodes et les perfectionnements les plus récents : d'ores et déjà, elle peut prendre rang parmi les puissances maritimes de premier ordre.

Or, l'Angleterre n'est pas seule atteinte dans son prestige et dans ses intérêts ; c'est l'Europe tout entière qui est menacée par les visées ambitieuses de l'empire allemand qui, depuis longtemps déjà, caresse des rêves d'expansion au-delà de ses frontières.

Sans parler des bouches du Rhin et de l'Escaut dont il voudrait bien s'emparer, il cherche à se frayer un chemin vers Trieste et vers Salonique ; les projets de l'Allemagne, de ce côté, sont d'autant plus graves et plus dangereux, qu'une grande partie des pays qu'elle convoite, est habitée par des peuples de race allemande dont un grand nombre souhaite ardemment rentrer dans le giron de la grande patrie germanique.

Il y a du côté de l'Autriche, en particulier, des perspectives redoutables pour l'avenir, et la mort du vieil empereur François-Joseph peut être le signal d'une conflagration générale en Europe.

C'est plus qu'il n'en faut, assurément, pour inciter la France et la Russie à lier partie avec l'Angleterre.

Cette prépondérance chaque jour plus menaçante a fait comprendre que les rivalités entre l'Angleterre et la Russie d'une part, et entre la France et l'Angleterre d'autre part, sont choses du passé, et qu'en face d'une Allemagne assoiffée de richesses et de conquêtes, il n'est nul besoin de prolonger les rivalités historiques, après que les causes qui les avaient produites ont disparu.

C'est pourquoi, devant le danger commun, la France, la Russie et l'Angleterre s'apprêtent à mettre en pratique les principes d'une étroite et durable solidarité.

De cet accord il y a lieu de nous féliciter ; mais produira-t-il tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre ?

Hélas ! il est permis d'en douter, car si notre gouvernement continue à jeter le trouble dans les consciences, à composer avec les doctrines de mort, à tarir peu à peu les sources mêmes du crédit public, la France affaiblie, épuisée par les dissensions intestines, mal préparée à la guerre, mûre pour l'anarchie et la décadence, sera d'un bien faible secours pour ses alliées.

A. R. T.

ÉCHOS

BONNE A QUELQUE CHOSE

C'est la Religion qui est encore bonne à quelque chose.

Elle enseigne le respect du bien d'autrui, même lorsque Autrui c'est l'Etat, et qu'il ne respecte guère la propriété des autres depuis les lois de spoliation contre l'Eglise et les ordres religieux.

Nous en trouvons une preuve nouvelle dans les lettres suivantes, que nous communique un de nos amis :

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de l'accomplissement du Devoir Pascal, je suis chargé par une personne de la restitution d'une somme de trois cents francs, au profit du Trésor, somme dont celui-ci avait été lésé.

J'aime à croire, M. le Ministre, que malgré la loi de Séparation vous voudrez bien encore connaître un humble ministre du culte catholique et lui indiquer entre les mains de quel fonctionnaire de votre administration il pourra — légalement — verser la somme dont il s'agit.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux.

La réponse ne s'est pas fait attendre, et quelques jours plus tard, notre correspondant recevait du ministère des finances la lettre suivante :

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 20 mai courant, adressée au Ministre et qui m'a été remise comme rentrant dans mes attributions, j'ai l'honneur de vous informer que vous pouvez verser à la Trésorerie Générale de Lille qui me la fera parvenir, la somme de 300 francs remise entre vos mains pour être restituée au Trésor. L'encaissement définitif de cette somme au profit du budget fera l'objet d'une insertion au *Journal Officiel*.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Caissier-Payeur central du Trésor public,

Illisible.

Comme on le voit, l'Etat va vite lorsqu'il s'agit d'encaisser.

Hélas ! que ne met-il autant d'empressement lorsqu'il s'agit de restituer des contributions indûment perçues.

SINISTRES MARITIMES EN AVRIL 1908

L'administration du Bureau Veritas vient de publier la liste des sinistres maritimes signalés pendant le mois d'avril 1908, concernant tous les pavillons.

Nous relevons dans cette publication la statistique suivante :

Pertes totales. — Voiliers : 1 allemand, 10 américains, 6 anglais, 1 danois, 10 français, 1 hollandais, 2 italiens, 11 norvégiens, 3 russes, 10 suédois. Total : 55.

Dans ce nombre sont compris 3 navires supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

Vapeurs : 1 allemand, 11 anglais, 1 belge, 1 espagnol, 2 français, 1 italien, 3 japonais, 1 norvégien, 2 suédois. Total : 23.

Dans ce nombre sont compris 2 vapeurs supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

Causes des pertes. — Voiliers : échouement 17, incendiés 4, sombrés 6, abandonnés 6, condamnés 17, sans nouvelles 3. Total : 55.

Vapeurs : échouement 8, abordage 3, incendié 1, sombrés 7, abandonné 1, condamnés 4, sans nouvelles 2. Total 23.

Accidents. — Voiliers : Les accidents survenus sont les suivants : échouement 23, abordage 22, incendie 4, voie d'eau 16, gros temps 39. Total : 111.

Vapeurs : échouement 67, abordage 137, incendie 22, voie d'eau 2, gros temps 32, force motrice 62. Total : 322.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

De **M. François Waltreiot**, membre de la Conférence de Saint-Vincent de Paul de la paroisse du Sacré-Cœur, à **ANNŒULLIN**, décédé soldat au 91e de ligne, à Verdun. Son enterrement aura lieu samedi, à huit heures et demie, en l'église paroissiale du Sacré-Cœur d'**ANNŒULLIN**.

A **WAMBRECHIES**, de **M. Victor Lehoucq**, conseiller municipal et membre du conseil de paroisse, décédé hier soir presque subitement.

Chrétien convaincu, travailleur infatigable, il avait su s'attirer l'estime de tous ses concitoyens par les services qu'il aimait à rendre autour de lui. Il est tombé à la tâche frappé par un de ces coups subits qui ne pardonnent pas et sans avoir repris connaissance. Puisse sa vie chrétienne rassurer sa famille si péniblement éprouvée, et les prières de ses amis venir en aide au défunt et consoler ceux qui le pleurent.

A **ROUBAIX**, de **Mme veuve Dehaene**, mère de M. le Curé de l'Abeele, pieusement décédée le 4 juin, dans sa 83e année.

Un service funèbre pour le repos de son âme sera célébré à l'Abeele, mercredi prochain à 10 heures.

Les funérailles de **M. Désiré Duyck**, célébrées hier en l'église de **SOCX**, ont été une splendide manifestation de sympathie de la part de toute la population pour la famille du défunt et de respectueuse affection pour celui que tous vénéraient comme le modèle du catholique convaincu, du père de famille chrétien.

L'église était remplie d'une assistance d'élite ; de nombreux ecclésiastiques entouraient M. l'abbé Decherf, supérieur de Notre-Dame des Dunes, neveu de M. Duyck. Tout le conseil municipal de Socx, des notabilités de la région, M. l'abbé Rajon, supérieur du collège de Bergues, M. le docteur Decherf, de Tourcoing, etc., avaient pris place dans le cortège. M. le Maire portait la croix.

Après la messe, M. le chanoine Staelen, archiprêtre honoraire, ami personnel du défunt voulut chanter l'absoute :

Au cimetière, pas de discours, l'affluence qui se pressait à ces funérailles était à elle seule le plus éloquent des éloges ; pas de couronne sur le cercueil. Mais autour de cette tombe une famille en deuil, composée de près de 150 membres.

Au repas qui suivit le service, M. le chanoine Staelen, en quelques mots émus et d'une touchante délicatesse, rappela les vertus et les précieux enseignements de vie chrétienne laissés par le vénéré défunt comme le meilleur héritage à ses nombreux descendants.

Qu'il repose en paix dans la gloire et le bonheur que Dieu réserve à ses fidèles serviteurs !

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

Mercredi matin, à dix heures, a eu lieu à **RECKEM** (Belgique), le mariage de **M. Albert Dupret**, fils de M. Victor Dupret, boulanger, conseiller municipal à **BONDUES**, et de Mme Dupret, née Agache, avec **Mlle Juliette Grimonprez**. Les témoins étaient, pour le marié, M. Désiré Dupret-Hellin, son frère, et pour la mariée M. Paul Grimonprez, son frère.

Durant la cérémonie religieuse, plusieurs artistes se sont fait entendre, entr'autres un soliste baryton, M. Josson, de Reckem.

On annonce les fiançailles de **Mlle Alice Gronier**, fille de M. et Mme Gronier-Darragon et sœur de M. Maurice Gronier, conseiller municipal de **LILLE**, avec **M. Maurice Tamplou**.

On nous annonce le prochain mariage de **M. Georges Meurette**, de **LA MADELEINE-LEZ-LILLE**, propriétaire de l' « Hôtel de la Plage », à Sangatte-lez-Calais, avec **Mlle Emma Horent**, fille de M. Roger Horent, l'important minotier de **OEULEMONT**.

LES ÉLECTIONS CONTESTÉES DEVANT LE CONSEIL DE PRÉFECTURE

Voir page 5 l'audience de vendredi et les arrêts rendus.

UNE ENQUÊTE SOCIALE

UNE INITIATIVE
de l'Œuvre tourquennoise du Coin de Terre et du Foyer

L'enseignement ménager. — Une base solide : le cercle d'études. — Une œuvre utile. Son organisation et ses résultats.

Le Congrès des Jardins Ouvriers, tenu à Tourcoing l'an dernier à pareille époque, a donné une excellente impulsion à l'œuvre tourquennoise du Coin de Terre et du Foyer. On parlait tout dernièrement ici même du développement de l'**Œuvre des Jardins** et des soins apportés par le Comité à l'amélioration de la culture. A ce même point de vue, on nous signale que d'ici quelques semaines des visites seront faites aux jardins par un groupe d'horticulteurs dévoués et que des récompenses seront décernées aux plus méritants.

Le Congrès s'occupa non seulement du rendement des jardins, mais aussi de l'œuvre des **Habitations ouvrières** qui se développe particulièrement cette année ; elle fait en effet construire en ce moment douze maisons au Brun-Pain et quatre au Virolois.

Il faudrait encore mentionner l'œuvre des **Jardins scolaires** qui s'organise sérieusement grâce aux excellents renseignements fournis par M. Reumaux, directeur des Mines de Lens, un des présidents de séance du Congrès.

Il ne faudrait pas oublier les œuvres de **Mutualité** et de **Coopération** qui groupent peu à peu les jardiniers en petites sociétés vivantes et bienfaisantes.

Mais aujourd'hui nous voulons insister sur l'**enseignement ménager**. La question avait été étudiée dans une séance du Congrès. L'assistance avait été émue et ébranlée par le rapport si documenté de M. le docteur Vermeersch, par la parole si convaincue de M. l'abbé Podvin et de Mme Guilluy.

Nous tenons à faire remarquer, au début de cette enquête, que depuis déjà plusieurs années l'enseignement ménager fonctionne avec grand succès à l'I. P. de Roubaix, et que c'est grâce aux utiles renseignements fournis et prodigués par M. l'abbé Podvin et par Mme Guilluy que l'on a pu éviter quelque peu les tâtonnements du début dans une œuvre aussi nouvelle et aussi intéressante.

La semence était jetée, elle n'allait pas tarder à lever pour produire des fruits féconds.

UN CERCLE D'ÉTUDES

Vers le mois de novembre dernier, quelques dames commencèrent à se réunir pour étudier les moyens de réaliser le vœu du Congrès. Elles reconnurent d'abord qu'il était indispensable de se réunir périodiquement. Le Cercle d'études leur semblait nécessaire à un double point de vue, d'abord pour étudier à fond les questions dont elles se proposaient de hâter la solution, mais aussi afin d'avoir un centre, un foyer de vie où le zèle attiédi vient se réchauffer et s'enflammer dans l'étude en commun de l'Evangile, dans l'échange en commun des idées et des aspirations. M. l'abbé Podvin et Mme Guilluy, de l'enseignement ménager de Roubaix, voulurent bien faire les premières causeries, et aussitôt leur œuvre apparut si belle, si attrayante qu'on se décida à marcher sur leurs traces.

Comme l'enseignement ménager était une filiale du Coin de Terre tourquennois, puisqu'il devait s'adresser aux femmes des jardiniers, on étudia d'abord les problèmes sociaux auxquels on aurait à porter remède. Après quelques entretiens préliminaires sur le sens social, sur la portée de l'œuvre qui est véritablement sociale, sur le rôle social de la famille, on s'attacha surtout à l'étude de la famille. Je cite au hasard quelques sujets traités : ce que le Christianisme a fait pour la famille, — ce que le catholicisme nous enseigne sur la famille, — la famille et la maison ouvrière, — la famille et la protection du salaire acquis. Parfois les sujets étaient plus pratiques : c'était la mutualité maternelle, le jardin ouvrier, les œuvres annexes du jardin. Préparées ainsi par une étude sérieuse des problèmes sociaux relatifs à la famille, les dames zélatrices pouvaient se mettre à l'œuvre ; elles recevaient d'ailleurs les encouragements et la pleine approbation de MM. les Doyens : aussi dès le mois de janvier, une œuvre d'enseignement ménager fut-elle créée pour les dames des jardiniers du Brun-Pain. Une autre est actuellement en voie d'organisation dans le quartier du Sacré-Cœur.

UNE ŒUVRE UTILE

Mais il est temps d'exposer le but si pratique de cette œuvre intéressante. L'œuvre de l'enseignement ménager a pour but de donner à la mère de famille toutes les connaissances nécessaires à l'exercice de ses délicates fonctions.

Elle est une œuvre d'**enseignement**. Il ne faut donc pas la confondre avec des œuvres d'assistance, telles que les Conférences de Saint-Vincent de Paul. Elle ne fait pas de distribution régulière de secours, mais comme tous ses membres forment une véritable famille, les personnes plus aisées se font un devoir de compatir aux souffrances et aux misères de leurs sœurs malades et, en cas de besoin, de les recommander à l'assistance des œuvres de charité proprement dites.

Elle est une œuvre d'**enseignement ménager** : elle s'efforce de faire pour la ménagère ce que l'œuvre des J. O. fait pour le mari. Tandis que l'une donne un jardin qui permet au père de **rapporter** à la famille, de lui procurer à bon marché des légumes excellents et variés, l'autre apprend à la ménagère à **bien utiliser l'apport du mari et à bien remplir ses fonctions dans la famille** : on y donne des leçons de couture, on y apprend la coupe des vêtements d'enfants, le raccommodage des vieux vêtements ; des recettes de cuisine y sont distribuées avec explication sur la façon d'utiliser les légumes du jardin — enfin un enseignement méthodique y est donné à un triple point de vue : sur la science du ménage par une dame, sur les questions d'hygiène (de la maison, hygiène infantile) par un médecin, sur l'éducation des enfants par un prêtre.

Elle rentre dans la catégorie des **œuvres sociales d'assistance par le travail**, c'est-à-dire qu'elle pousse l'ouvrier à attendre l'amélioration de son sort, non pas d'une sorte d'Etat-providence, qui veillerait sur tout et qui ferait tout à sa place, le dispensant ainsi de prévoir et de pourvoir ; elle lui fournit les moyens de se **relever par lui-même, par le jardin**, où le rapport sera en proportion du travail fourni, par l'enseignement ménager, où la mère apprendra une foule de connaissances qui permettront à la famille de dépenser moins, de se nourrir mieux, de se porter mieux.

Elle est enfin une œuvre **familiale** ; car elle travaille à restaurer et à fortifier la famille en lui donnant les qualités qui feront sa force et son bonheur, le travail, l'économie, l'ordre, la santé et la moralité.

SON ORGANISATION

1° Des réunions ont lieu tous les quinze jours, le deuxième et le quatrième lundi du mois, au local de la Sainte-Famille, 104, rue de Menin.

2° Peuvent y assister seulement les mères de famille dont le mari possède un jardin ouvrier, avec ceux de leurs enfants qui ne fréquentent pas l'école.

3° La réunion commence à deux heures pour finir vers quatre heures. On y travaille sous la direction de personnes compétentes dans les différents travaux du ménage. Les mères de famille qui font partie de l'Œuvre sont instamment priées d'y apporter les vieux vêtements, afin d'apprendre à les utiliser par un adroit raccommodage. Vers trois heures et demie a lieu une petite causerie d'un quart d'heure, faite tantôt par une dame, tantôt par un médecin, tantôt par un prêtre. A l'issue de la réunion, une tombola est tirée entre toutes les personnes présentes.

4° Des secours spéciaux sont distribués aux mères de famille à chaque naissance d'enfant : ils consistent en une layette composée de la façon suivante : une chemise, un châle, trois chemises bébé, deux brassières laine, deux brassières coton, quatre couches, quatre maillots, deux robes-layettes, trois mouchoirs de cou. A celle qui le préfèrent nous offrons à la place de la layette une paire de draps et deux chemises de femme.

UNE ŒUVRE QUI COMMENCE DES RÉSULTATS APPRÉCIABLES

L'enseignement ménager fonctionne maintenant depuis quatre mois. Les réunions se font dans la vaste salle de la Sainte-Famille, rue de Menin ; seules, jusqu'aujourd'hui, les ménagères des jardiniers du Brun-Pain ont été convoquées ; et, sur une centaine, 74 ont actuellement répondu à l'appel des zélatrices. L'augmentation s'est faite et se fait d'une façon lente et continue : chaque fois l'assemblée s'accroît de quelques unités.

C'est que les réunions sont pleines d'attraits. Il y a d'abord l'utile. Des dames, excellentes couturières, vous y transforment une pièce d'étoffe en de ravissants petits costumes d'enfants ; ou plutôt elles apportent les conseils de leur expérience ; et ainsi, peu à peu, les ménagères apprennent à couper, à rajuster, à raccommoder. Puis c'est la causerie qui vient rompre la monotonie d'une après-midi de travail. Plusieurs fois déjà M. le docteur Vermeesch a parlé de l'hygiène de la maison. Que de conseils pratiques il a donnés sur la façon d'aérer la maison, sur l'utilité de l'aération. — Un prêtre y a commencé toute une série de causeries sur l'éducation des enfants. Il y a parlé de la formation de l'intelligence de l'enfant. — Mme Guilluy, de Roubaix, a bien voulu à plusieurs reprises y traiter de la science du ménage. Et si l'ajoute que tous les mois deux recettes de cuisine sont distribuées et expliquées, je n'aurai encore donné qu'une idée incomplète de l'excellente besogne qui se fait dans cette œuvre si bienfaisante. Car à l'utile on sait joindre l'agréable. C'est la tombola qui excite chaque fois d'ardentes convoitises ; ce sont les bonbons qui ont toujours le don de calmer des colères les plus criantes des petits bambins ; ce sont les œufs de Pâques et les jouets, dont on faisait une abondante distribution le lundi de Quasimodo. Ce sont, en un mot, ces mille et une petites choses qui donnent à l'enseignement ménager sa physionomie caractéristique d'œuvre familiale, je dirai fraternelle ; on s'y sent en famille ; on y agit en famille ; on s'y rend service comme entre sœurs ; en un mot, on s'y aime d'un amour véritablement fraternel.

POUR LA FAMILLE

Est-il nécessaire de souligner en terminant le caractère social de cette œuvre. Sans doute la ménagère y développe ses notions de couture, de coupe, de cuisine, d'hygiène ; mais aussi elle s'y forme au sens complet du mot : elle y apprend de plus en plus à avoir de l'ordre, de la prévoyance, de l'économie ; et ce sont les qualités intellectuelles de la ménagère ; surtout elle comprend davantage l'importance des qualités morales qui font de la femme véritablement le centre, le cœur de la famille, le cœur qui attire et retient au foyer le mari après le travail, le cœur qui patiemment travaille à la formation des petites âmes qui lui sont confiées. Et si la famille est comme la cellule dans l'organisme de la société, qui oserait prétendre que des œuvres qui travaillent ainsi à la restaurer et à la fortifier n'ont pas une portée éminemment sociale ?

LES BANDITS D'HAZEBROUCK

devant la Cour d'Assises du Pas-de-Calais

Jeudi matin, les bandits d'Hazebrouck ont été conduits, par chemin de fer et sous bonne escorte, de la prison de Béthune à la prison de Saint-Omer.

C'étaient Abel et Auguste Pollet, Philomène Rancy, femme Fauvar, Angèle Plateel, femme Quaeghebeur, Julienne Plateel, femme Abel Pollet, Eugénie Morant, femme Auguste Polet, Angèle Pollet, femme Hermant, Henri Fauvarque, Victor Notte, Camille Froment, Marie Derame, veuve Picquet, Charles Vandevelde, Gustave Leclercq, Théophile et Marcel Deroo, Louise Mathoret, Jules Brabant.

Denouck, qui devait accompagner la bande, est en ce moment à l'hôpital.

Partis à cinq heures, les individus arrivèrent à neuf heures à Saint-Omer.

Un important service d'ordre, comprenant des agents de police, des gendarmes et des gardiens de prison, avait été organisé. Peu de monde, relativement, à la gare. Personne ne se doutait de l'arrivée des bandits. La nouvelle avait été tenue secrète.

Les trois wagons pénitentiaires, une fois

FEUILLETON 4.

SŒUR GUENOLÉ

PAR KONAVO

Le comte s'attendrissait à ses vieux souvenirs. A cet âge, le passé prend toute l'importance que l'avenir n'a plus.

— Oui, continua-t-il, comme se parlant à lui-même, je regrette que Le Roux ne soit plus là : c'était un ami.

— Connaissez-vous son successeur, l'abbé Le Goff ? interrogea la religieuse.

— Fort peu, par quelques visites de politesse seulement. Puis il est d'un autre âge.

— Le recteur est le plus excellent des hommes et un fin causeur. Ce serait pour vous une compagnie agréable, monsieur le comte.

— Joue-t-il aux échecs ?

— Je ne sais : mais je crois bien qu'il s'y mettrait volontiers.

— Cela me ferait plaisir. Tous mes partenaires s'en vont, me laissant seul devant mon échiquier. C'est triste de vieillir, ma sœur, surtout lorsqu'avec soi on voit mourir son nom... N'avoir qu'une héritière... la fille d'un neveu éloigné !...

Une tête blonde, frisée comme celle d'un chérubin s'encadra dans la porte. L'héritière entra, et son joli sourire, comme un rayon de soleil, chassa l'ombre du front du vieillard.

— La voici, la penanrez (1) de Kerbarzic.

— Viens, mon enfant, ton oncle t'aime bien tout de même, va !

— Tout de même ? répéta la fillette. Pourquoi dis-tu cela, tonton Yves, est-ce que Yonnette a été méchante ?

— Non, non, petite. C'est moi qui suis un vieux grognon jamais content.

— Moi, je serais toujours contente si tu voulais, tonton Yves. Oui, si tu voulais ; et, câline, elle passa ses deux bras au cou du vieillard. Dis, veux-tu ? donne-moi le poney noir avec la charrette anglaise et le harnais jaune que tu m'as promis. Oui, un harnais jaune comme mes souliers, là. L'enfant avançait un pied mignon bien cambré et chaussé d'une haute bottine fauve.

— Chose promise, chose due. Tu les auras pour tes sept ans, chérie. Il faut que je te gâte ; et plus bas il ajouta ; j'ai si peu de temps à le faire encore.

La petite battit des mains, un roulement de voiture l'attira vers la croisée ouverte.

— Quelle gentille femme elle fera plus tard, cette petite, et dire que je ne serai plus là. Nous complotions cependant, ma vieille amie du Rosmeur et moi, de marier Yvonne à son garnement de petit-fils, un Saint-Cyrien en herbe. Ce ne sera pas un parti à dédaigner, ma nièce, la fortune du vieil oncle constituera sa dot. Chacun le sait dans le pays, et je ne m'en cache pas.

Sœur Guenolé se leva pour partir.

— Meilleure santé, monsieur le comte, les pauvres et moi prierons pour vous.

— Merci. N'oubliez pas l'abbé Le Goff, surtout s'il joue aux échecs.

Quelques semaines plus tard, une traisième et foudroyante attaque emportait le vieil officier. Il attendait d'un pied ferme et sans peur l'implacable visiteuse ; car il avait trouvé dans l'abbé Le Goff autre chose qu'un partenaire dévoué autant qu'habile, l'ami qui console et le prêtre qui absout.

CHAPITRE III

Le dimanche qui suivit la mort du comte de Kerbarzic, Mme du Rosmeur, la grand-messe dite, franchit, de son pas encore leste, le seuil de la maison d'école. Sœur Guenolé n'était point rentrée de l'office. Sœur Justine surveillait le bouillon du dimanche : une poule au pot qui mijotait au milieu de toute une jardinière de choux, de carottes et d'oignons.

— C'est une infamie !... une escroquerie dont je n'eusse jamais cru le comte capable !

De ses bons yeux candides, sœur Justine regardait, sans comprendre, le visage courroucé de la marquise.

— Oui, ma pauvre sœur, oui : le baron de l'Empire, le beau-frère détesté, le sire de Montreuil entre à Kerbarzic en héritier, en maître, tandis que ma pauvre Jeanne en sort chassée avec sa petite Yvonne.

— Madame de Kerbarzic, mademoiselle Yvonne chassées du château ? fit sœur Justine, oubliant dans son trouble l'écumoire qu'elle tenait en main et dont les perles grasses tombaient, en s'élargissant, sur la grosse toile du tablier.

— Oui, sœur Justine, chassées !... Pas de testament... Ah ! le gredin ! ... il nous a bernés tous, même cette pauvre innocente qui ne comprend rien encore à tant de fourberie !... La « penanrez » de Kerbarzic ! comme il l'appelait sans doute par spirituelle ironie. Sur qui donc compter aujourd'hui, puisque parole d'officier et de gentilhomme n'est que fausse monnaie !... A quelle époque vivons-nous, ma pauvre sœur : il n'y a plus d'honnêtes gens !...

Sœur Guenolé rentrait à la tête de sa petite troupe de pensionnaires endimanchées. A l'aspect bouleversé de la marquise, elle devina quelque chose d'anormal.

— Veuillez entrer au parloir, madame. Vous, mes petites, allez avec sœur Blandine, qui voudra bien se charger de vous.

— Eh bien ! en voilà des nouvelles !

— De Kerbarzic, sans doute. Retenue toute la semaine par la visite de monsieur l'inspecteur, je n'ai pu retourner au château depuis la mort de M. le comte. J'ai entendu parler d'un testament égaré, de difficultés avec les héritiers directs.

— Vous ne savez rien, ma sœur. Asseyez-vous, je vais vous conter la chose par le menu.

La marquise s'installa dans l'unique fauteuil de paille, dont un coussin de vive tapisserie atténuait la dureté.

— Vous connaissez, ma sœur, les prétendues intentions du défunt ; il les criait assez sur les toits, désignant Yvonne comme son unique héritière.

— Certainement, madame la marquise, dans sa dernière causerie, il me disait encore...

— Des mensonges... des tromperies, ma sœur...

— Madame ! ne put s'empêcher de se récrier la religieuse, qui revoyait la figure loyale du défunt, monsieur de Kerbarzic était la franchise, l'honneur même, incapable d'un mensonge ou d'une fourberie.

— Quelle candeur ! Ecoutez-moi : vous jugerez ensuite. Donc, le jour de la mort d'Yves de Kerbarzic, le vieux notaire Conan crut bon de faire apposer les scellés sur le secrétaire et les autres meubles de sa chambre. Simple formalité, pensait-il, afin d'éviter tout conflit avec les héritiers directs évincés au profit des héritiers supposés... Je dirais plutôt naturels, tellement Jeanne et sa fille me paraissaient devoir l'être. Le baron de Montreuil le croyait si bien qu'il télégraphia lui-même au notaire : « Inutile m'attendre pour cérémonie funèbre et levée scellés. » Avec son exquise délicatesse, Jeanne pria le notaire de faire lui-même l'inventaire du secrétaire et des autres meubles. En fait de papiers, il trouva : des baux de fermes, des factures acquittées, des titres de propriétés... de testaments, aucun !... Si ce n'en est un tombé en nullité par suite de la mort de son neveu Pol, que le vieil Yves constituait son héritier.

— C'est donc une malheureuse négligence, intervint sœur Guenolé, charmée de pouvoir laver la chère mémoire du reproche de félonie dont l'accablait la marquise. Un malheureux oubli ! Monsieur le comte ne s'est point dit que la pauvre petite ne pouvait hériter de son père, mort lui-même avant le testateur, à moins que...

Mme du Rosmeur laissait la bonne supérieure poursuivre sa tirade, mais ne put cependant l'entendre jusqu'au bout.

— Vous êtes versée en droit, ma chère sœur, et votre défense serait bonne, si l'ignorance ou l'oubli de la part du coupable pouvaient être admis. Mais le cachet de cire rouge, la fameuse levrette, était brisé et sur l'enveloppe déchirée, Yves avait tracé de sa grosse écriture : « Testament nul. A refaire par suite de la mort de Pol ».

— Et il ne l'aurait point refait ?... C'est impossible, madame.

— Pourquoi ne pas avoir déchiré à l'instant ce papier et ne l'avoir pas remplacé par un testament en bonne et due forme ?... Mais l'orgueilleux a pris le temps de la réflexion : il a fait un crime à cette pauvre petite de n'être qu'une fille, la gardienne éphémère du nom de Kerbarzic. Il lui fallait la compagnie de Jeanne et de sa fille pour distraire sa solitude : l'égoïste a gardé son secret, et les a faites dupes jusqu'au bout.

— Ce n'est pas possible, répétait la sœur, ce n'est pas possible ; il y a là quelque mystère que l'avenir apprendra.

— En attendant l'avenir, le présent est joli, convenez-en. Les pauvres chéries ont entendu ce matin la messe dans la chapelle du château. Je dois les faire prendre ce soir, avant l'arrivée du train qui amène les Montreuil. Elles acceptent mon hospitalité, puis s'installeront à Poraguern. Il faut que je rentre pour donner mes ordres.

Mme du Rosmeur se leva : mais, comme tous les gens qui se disent pressés, elle causa longtemps encore.

(A Suivre)

(1) Héritière.

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE

Le gérant : Ch. VERIN.
Imp. *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre, Lille.